



Extrait du CGT ARLES

<https://cgtarles.fr/spip.php?article928>

La CGT conforte sa place de première organisation syndicale dans les services publics.

- Actualités -

Date de mise en ligne : mardi 7 février 2017

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

Un encouragement à poursuivre la bataille syndicale pour en finir avec les politiques d'austérité, défendre et développer le service public territorial et gagner sur les revendications des agents...



Avec 26 % des voix, la CGT conforte sa première place d'organisation syndicale des personnels territoriaux, au terme de scrutins qui se sont déroulés durant toute l'année 2016 dans les sept nouvelles régions.

Les élections des représentants des personnels des nouvelles régions ont confirmé la CGT comme premier syndicat des personnels territoriaux. Avec 26 % des voix, la CGT progresse même légèrement par rapport au scrutin de 2014, dans une élection où le taux de participation s'établit à 55,69 %.

La CGT est la seule organisation qui progresse parmi celles recueillant plus de 10 % des voix. Avec 21,95 %, la CFDT recule de 1,15 point, l'Unsa de 1,89 (14,6 %) et FO de 0,81 point (11,66 %). Depuis les élections de 2014, la CGT a enregistré par ailleurs de bons résultats dans un certain nombre d'élections professionnelles découlant de la mise en place de nouvelles collectivités : elle est notamment la première organisation syndicale à l'Établissement public territorial 11 - Grand Paris Sud-Est (43 %), à la commune nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin (38,93 %), à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (32,72 %) ou à la métropole de Lyon (31,69 %).

Ces résultats sont le fruit du travail de terrain des équipes syndicales. Ils attestent de la confiance portée à la CGT. Ils nous confortent dans notre volonté de poursuivre la bataille syndicale pour en finir avec les politiques d'austérité, défendre et développer le service public territorial et gagner sur les revendications des agents.